

Arrêté n° 8854 MFT/DTI du 5 septembre 2025 portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un concours externe du cadre d'emplois des médecins, de catégorie A, relevant de la fonction publique de la Polynésie française

(NOR : DRH25512347AM)

Paru in extenso au journal officiel n°209 N du 08/09/2025 à la page 1 dans la partie Ministère de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle

Version en vigueur au 04/11/2025

La ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 919 MFT du 6 février 2025 portant délégation de signature à Mme Moerani LEHARTEL, directrice des talents et de l'innovation ;

Vu la délibération n° 95-217 AT du 14 décembre 1995 modifiée relative aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 824 CM du 13 juin 2024 portant autorisation d'ouverture de concours relevant de la filière administrative et financière, de la filière technique, de la filière socio-éducative et de la filière de la santé de la fonction publique de la Polynésie française, au titre des années 2024 et 2025,

Arrête :

Article 1er

La direction des talents et de l'innovation organise un concours externe du cadre d'emplois des médecins, de catégorie A, relevant de la fonction publique de la Polynésie française, ouvert au titre de l'année 2025.

Art. 2

Les conditions d'accès au présent concours et la nature des épreuves figurent en annexe n° 1 du présent arrêté.

Art. 3

La liste de postes à pourvoir figure en annexe n° 2 du présent arrêté.

Art. 4

Le calendrier des opérations du présent concours se décline comme suit :

- la période d'inscription : du vendredi 1er août 2025 au lundi 15 septembre 2025 ;
- la date de passation des épreuves d'admission : à compter du lundi 6 octobre 2025.

Art. 5

Le centre d'examen est ouvert à Tahiti.

Art. 6

Les arrêtés n° 5208 MFT/DTI du 13 juin 2025 et n° 6787 MFT/DTI du 25 juillet 2025 sont retirés.

Art. 7

La directrice est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 5 septembre 2025.

Pour la ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle, et par délégation : pour la directrice des talents et de

l'innovation, absente, et par délégation :
Arenui TAURU

Annexe 1 - Conditions d'accès au concours et nature des épreuves

Annexe 2 - Listes des postes à pourvoir du cadre d'emplois des médecins, de catégorie A *Rédaction issue de*
Arrêté n° 10988 MFT/DTI du 31 octobre 2025

Voir toutes les modifications dans le temps :

- [Arrêté n° 8854 MFT/DTI du 5 septembre 2025 portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un concours externe du cadre d'emplois des médecins, de catégorie A, relevant de la fonction publique de la Polynésie française](#), JOPF n° 209 N du 08/09/2025 à la page 1
- [Arrêté n° 10988 MFT/DTI du 31 octobre 2025](#), JOPF n° 255 N du 04/11/2025 à la page 102

Annexe 1 - Conditions d'accès au concours et nature des épreuves

Textes règlementaires en vigueur :

- Délibération n° 95-241 AT du 14 décembre 1995 modifiée
- Arrêté n° 286 CM du 17 mars 1997 modifié

I) CONDITIONS D'ACCES

Seuls pourront se présenter au concours des médecins, les candidats remplissant les conditions ci-dessous :

- être de nationalité française ;
- être âgé d'au moins 18 ans et au plus tard de 62 ans au 1^{er} janvier 2025 ;
- aux candidats titulaires du diplôme d'Etat français de docteur en médecine ou d'un titre permettant l'exercice de la profession de médecin en France et qui justifient, selon la nature du poste à pourvoir :

1° pour la spécialité « médecine des maladies infectieuses et tropicales » : du diplôme d'études spécialisées (D.E.S.) des maladies infectieuses et tropicales ou du diplôme d'études spécialisées complémentaires (D.E.S.C.) de médecine spécialisé en maladies infectieuses et tropicales ;

2° pour la spécialité « médecine du travail » : du certificat d'études spécialisées (C.E.S.) de médecine du travail ou du diplôme d'études spécialisées (D.E.S.) de médecine du travail ou de la qualification en médecine du travail ;

3° pour la spécialité « médecine d'urgence » : de la capacité d'aide médicale urgente (C.A.M.U.) ou de la capacité de médecine d'urgence ou du diplôme d'études spécialisées complémentaires (D.E.S.C.) de médecine d'urgence ;

4° pour la spécialité "médecine générale" : du diplôme d'études spécialisées (D.E.S.) de médecine générale ou de la qualification en médecine générale ;

5° pour la spécialité "pédiatrie" : du diplôme d'études spécialisées (D.E.S.) de pédiatrie ;

6° pour la spécialité "santé publique" : du diplôme d'Etat français de docteur en médecine.

II) MODALITES D'INSCRIPTION

L'enregistrement des inscriptions s'effectue au choix :

- **en ligne** sur le site internet de la direction des talents et de l'innovation : www.fonction-publique.gov.pf
- **par voie postale** en adressant le dossier d'inscription complet à l'adresse suivante :

Direction des talents et de l'innovation
BP 124 – 98713 Papeete

A l'appui de leur inscription par voie électronique ou postale, les candidats devront fournir :

- une copie de la pièce d'identité justifiant de la nationalité française du candidat (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- une copie des diplômes requis ci-dessus.

Pour les candidats reconnus travailleurs handicapés :

- 1) Une copie de la notification de décision délivrée par la COTOREP en cours de validité ;
- 2) Le cas échéant, un certificat médical, datant de moins de 6 mois, établi par un médecin agréé, précisant la nature des aides humaines et techniques, ainsi que les aménagements nécessaires aux épreuves du concours.

Toute inscription, qu'elle soit électronique ou par voie postale, incomplète ne sera pas prise en considération. Il appartient aux candidats de s'assurer de la complétude de leur dossier avant transmission.

III) NATURE DES EPREUVES

Les épreuves d'admission du concours sont les suivants :

1° Un entretien avec le jury chargé d'apprécier l'expérience professionnelle des candidats et leur aptitude à exercer la profession dans le cadre des missions remplies par les services, suivi d'une série de questions portant sur la connaissance de la Polynésie française, de ses institutions, de sa société, de son histoire, de sa culture et de son environnement ; au cours de cet entretien, seront également jugées : la présentation, l'expression orale et la motivation du candidat (durée 20 minutes - coefficient 5) ;

2° Un entretien facultatif en langue tahitienne portant sur un sujet d'ordre général (durée 20 minutes - coefficient 2).

La note obtenue à l'épreuve facultative ne peut entrer en ligne de compte en vue de l'admission que pour la part excédant la note de 10 sur 20.

Annexe 2 - Liste des postes des médecins mis à concours au titre de l'année 2025

Concours externe : 39 postes

N°	N° de poste	Entité	Spécialité	Lieu d'affectation géographique
1	PT0006718	Agence de régulation de l'action sanitaire et sociale (ARASS)	Santé publique	Tahiti, Papeete
2	PT0009466	Direction de la santé (DSP)	Santé publique	Tahiti, Papeete
3	PT0009837	Direction de la santé (DSP)	Santé publique	Tahiti, Papeete
4	PT0009459	Direction de la santé (DSP)	Maladie Infectieuses et tropicales	DSP-Service de médecine préventive
5	PT0002080	Direction du travail (TRAV)	Médecine du travail	Tahiti, Papeete
6	PT0002977	Direction de la santé (DSP)	Médecine d'urgence	Bora Bora
7	PT0009454	Direction de la santé (DSP)	Médecine d'urgence	Huahine
8	PT0009480	Direction de la santé (DSP)	Médecine d'urgence	Tahiti, Taravao
9	PT0009964	Direction de la santé (DSP)	Médecine d'urgence	Hiva Oa, Atuona
10	PT0002246	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Tahiti, Taravao
11	PT0002282	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Nuku Hiva
12	PT0002421	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Tahiti, Pirae
13	PT0002431	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Tahiti, Faa'a
14	PT0002899	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Tahiti, Mataiea
15	PT0003248	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Tahiti, Taravao
16	PT0003378	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Hao
17	PT0003380	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Rikitea
18	PT0006530	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Tahiti, Arue
19	PT0006917	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	DSP-Service de médecine préventive
20	PT0007974	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Maupiti
21	PT0007976	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Bora Bora
22	PT0009349	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Rangiroa, avatoru
23	PT0009403	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Ua Pou, Hakahau
24	PT0009407	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Makemo
25	PT0009426	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Rurutu, Moerai
26	PT0009430	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Tahaa

N°	N° de poste	Entité	Spécialité	Lieu d'affectation géographique
27	PT0009434	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Rurutu, Moeraï
28	PT0009436	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Hiva Oa, Atuona
29	PT0009442	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Tubuai, Mataura
30	PT0009455	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Huahine
31	PT0009462	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Fakarava
32	PT0009468	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Tahiti, Papeete
33	PT0009479	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Nuku Hiva, Taiohae
34	PT0009668	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Rurutu, Moeraï
35	PT0009669	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Ua Pou, Hakahau
36	PT0009760	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	DSP-CM des Tuamotu-Gambier
37	PT002610A	Direction de la santé (DSP)	Médecine générale	Moorea, Maïao
38	PT0002420	Direction de la santé (DSP)	Pédiatrie	Tahiti, Pirae
39	PT0009899	Direction de la santé (DSP)	Pédiatrie	Raiatea, Uturoa